

ATELIER DE REFLEXION SUR LE THEME :« MIGRATIONS ET ENJEUX FONCIERS EN COTE D'IVOIRE »

PANEL 3 - Partage d'expériences avec des acteurs:

« Dimension identitaire des conflits fonciers ruraux à l'ouest de la Côte d'Ivoire »

Jean BOSSON, Sociologue/ Expert en gestion des conflits/Chargé de Programme de l'ONG belge Verbatims

Agenda

- Brève présentation de l'ONG belge erbatims et approche de conflit identitaire
- Différentes conceptions de la terre dans nos sociétés et quelques causes de litiges fonciers
- Facteurs aggravants les conflits fonciers dans un contexte de conflits identitaire
- Quelques recommandations pour une résolution durable des conflits fonciers en Côte d'Ivoire.

Brève présentation de l'ONG belge Verbatims

- **Fondée en Belgique en 1999** par des sociologues, politologues, juristes, des responsables de grandes ONG et des professeurs d'université, Verbatims est une ONG qui vise la prévention et la gestion des CONFLITS IDENTITAIRES en vue d'une cohésion sociale durable.
- **Son originalité** est d'aborder la question identitaire à la racine, par une réflexion en profondeur sur ce qu'est l'identité sociale d'un individu donc sur ce qu'est une ethnie, la représentation de soi et des autres ...
- L'accent est mis sur les risques de manipulation de la dimension ethnique ou religieuse de l'identité.

Quelques projets réalisés dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits identitaires

- Installation des Forums de la Gouvernance Identitaire dans le grand Ouest et dans le District autonome d'Abidjan. Ces Forums sont un véritable espace de débats pour tenter de régler les problèmes de nature identitaire et de favoriser la cohésion sociale, en particulier en période électorale (2014-2016).
- Organisation des débats publics de fonds avec des futurs candidats issus du RDR, du PDCI, du FPI, du MFA et de l'UDPCI en vue des élections apaisées à Abobo et à Yopougon (2016) ;
- Formation de la Police nationale de Côte d'Ivoire à la prévention et à la gestion des conflits identitaires en vue de renforcer la confiance entre la police et la population (2015-2016).

Une approche du conflit identitaire

Nos identités sont une « combinaison » d'ingrédients divers et d'appartenances multiples, ...

Mais, dans une société “ethnalisée”, à partir de n'importe quel petit conflit de la vie sociale, le regard des autres nous enferme dans une seule de ces appartenances : l'ethnie.

Plus rien d'autre ne compte.

«C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer », Amin Malouf

Une approche du conflit identitaire

On parle de **conflit « identitaire »** quand on **réduit son opposant à un seul aspect de son identité** : son ethnie ou sa religion, ou sa tribu ou sa région d'origine.

Il s'agit d'un aspect que l'individu n'a **pas choisi**, il s'agit de ce qu'il **« est »** et pas de ce qu'il a fait ou choisi.

Une approche du conflit identitaire

Ainsi dans des cas de conflits identitaires, les gens sont jugés ou tués en fonction de ce qu'ils sont et non en fonction de ce qu'ils ont fait.

➤ Le caractère de généralisation des conflits identitaires:

Des **blocs ethniques homogènes / purs** apparaissent l'un contre l'autre et le **conflit violent** est alors quasi inévitable.

Un conflit violent qui oppose des **blocs identitaires homogènes** :

- impliquera beaucoup de personnes, **le conflit s'étend**
- n'épargnera plus personne, **le conflit s'aggrave.**

Différentes conceptions de la terre dans nos sociétés

- **Selon la coutume**

A l'Ouest comme partout en Côte d'Ivoire, au niveau de la coutume, la propriété du sol appartient à la collectivité (famille, lignage, village) et ne peut être cédée. C'est plutôt le droit d'usage qui peut être objet de cession.

- **Au niveau de la famille**

La terre est un héritage familial qui appartient en priorité aux hommes. A l'Ouest, les femmes ont accès à la terre à la condition que la famille ne possède pas d'héritier. Cela est dû en partie à la coutume qui considère que la terre doit rester au sein de la famille ou lignage originel auquel elle appartient.

Dimension identitaire des conflits fonciers

- **Au niveau de la conception moderne (loi foncière)**

Les droits sur la terre coutumière s'acquièrent conformément aux traditions ou par voie de cession des dits droits. L'homme et la femme ont tous deux accès.

Selon la nouvelle Constitution de 2016, en son article 12, « seuls l'Etat, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriens peuvent accéder à la propriété foncière rurale... ».

Différentes conceptions de la terre dans nos sociétés

- **Au niveau de la conception moderne (loi foncière)**

Les droits sur la terre coutumière s'acquièrent conformément aux traditions ou par voie de cession des dits droits. L'homme et la femme ont tous deux accès.

Selon la nouvelle Constitution de 2016, en son article 12, « seuls l'Etat, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriens peuvent accéder à la propriété foncière rurale... ».

Dimension identitaire de conflits fonciers

Les conflits fonciers ont une dimension identitaire, quand deux communautés se considèrent de plein droit exploitantes et / ou propriétaires d'une même terre. Cela peut conduire à des violences généralisées.

Une communauté dit : « *C'est la terre de nos ancêtres, elle nous appartient, nous sommes chez nous* ».

L'autre communauté dit : « *Depuis plusieurs générations nos familles ont mis en valeur cette terre, nous nous sentons chez nous* ».

Quelques causes de litiges fonciers rencontrés dans les régions du Cavally, Guemon et Tonpki

➤ Vente multiple

- Parcelle vendue aux baoulé a été revendue aux burkinabé après la guerre ;
- Parcelle inter-villageois est souvent vendue par les villages opposés à des communautés différentes ;
- Vente de parcelle à plusieurs personnes de communautés différentes.

Quelques causes de litiges fonciers rencontrés dans les régions du Cavally, Guemon et Tonpki

➤ **Ventes illicites et illégales.**

- Accès des parcs et réserves par des communautés étrangères. Ces espaces, à l'origine, appartenaient à des populations autochtones qui eux non pas accès. Cette situation les opposent aux occupants (exemple Mont Péko et autres forêts classées) ;
- La vente des terres d'une personne absente pour diverses causes à un groupe ethnique par une autre personne généralement autochtone Guéré.

Quelques causes de litiges fonciers rencontrés dans les régions du Cavally, Guemon et Tonpki

➤ **Dépassement de limite**

- Dépassement de limite par des allogènes et allochtones et introduction sur des terres appartenant à d'autres familles ;
- Mise en valeurs de superficies au-delà de la convention.

➤ **Non-respect des us et coutumes**

- Occupations des forêts sacrées par les allogènes ;
- Cession des forêts des anciens cimetières ;
- Non-respect des jours de travail interdits réservés aux masques par des confessions religieuses.

Quelques causes de litiges fonciers rencontrés dans les régions du Cavally, Guemon et Tonpki

➤ Poids des préjugés sur des communautés ou ethnies

- Dans nos localités, il y a quelques exemples de préjugés:
 - l'ethnie burkinabé est considérée comme celle qui est à la base des dépassements de limites, des récupérations de forces des terres de cultures, des occupations des forêts classées ;
 - l'ethnie baoulé est considérée comme non reconnaissante après les mises en valeur des terres cédées. Aussi, en matière politique, elle n'adhère jamais au parti de leurs tuteurs (cédants de terres). Elle n'aime pas également se mélanger aux autres. Cela se traduit par la présence, très souvent, de leurs campements hors des autres.
 - L'ethnie guéré est considérée comme celle n'aimant pas travaillé et qui procède à la vente multiple, illicite et illégale, etc.

Facteurs aggravants les conflits fonciers dans un contexte de conflit identitaire

Deux principaux facteurs aggravent les conflits fonciers selon la nature des migrants: la difficulté de gérer les migrations de populations et les difficultés liées à la coexistence du droit coutumier et du droit moderne.

Nature des migrants:

- **Populations appelées** pour travailler, défricher des terres, faire des travaux agricoles les plus lourds, etc.
- **Populations réfugiées**, victimes de conflits dans des régions ou pays voisins. Ces gens espèrent le plus souvent rentrer chez eux.
- **Populations pauvres** fuyant la misère et la sécheresse. Ces populations chercheront le plus souvent à s'installer.

Difficultés de gérer les populations par les pouvoirs publics ivoiriens

Face aux flux migratoires mal gérés par les pouvoirs publics, souvent manipulés à des fins électoralistes, deux phénomènes se produisent:

- Dans beaucoup de régions, les « migrants » sont **stigmatisés**. Ce qui entraîne un phénomène de repli identitaire aboutissant à des conflits entre autochtones et allochtones, autochtones et allogènes « étrangers ».
- Il arrive aussi que les migrants **« s'auto-stigmatisent »**, ils résistent aux us et coutumes des communautés d'accueil et se mettent même à les transgresser. Ce qui entraîne des « tensions » et des frustrations aboutissant même à des violences intercommunautaires.

Il y a également la **confusion entre l'origine et la nationalité** des personnes qui est au cœur de nombreux conflits fonciers.

Difficultés liées à la coexistence du droit coutumier et du droit moderne

- Les problèmes fonciers sont souvent aggravés par les difficultés de coexistence du droit coutumier et du droit moderne:

- **Evolution chaotique des réformes foncières du droit moderne :**

Introduction brutale du droit écrit lors de la colonisation : on demandait aux gens de prouver, preuves écrites à l'appui, des droits dont ils estimaient être déjà détenteurs depuis des générations...

- Dans de nombreuses sociétés, **les règles du droit moderne sont et continuent à être en contradiction** avec les règles du droit coutumier.

Exemple: En droit coutumier, la cession des droits ne veut pas nécessairement dire cession de la terre, car celle-ci est vue comme une propriété collective, comme un bien communautaire.

Quelques recommandations pour une gestion durable des conflits fonciers en Côte d'Ivoire

- Construire une **nation contractuelle** au détriment d'une **conception ethnique de la nation** (éviter le repli entre soi et favoriser l'émergence d'une conscience nationale qui enfante des citoyens égaux dans un état de droit).
- Dans le cadre de règlement des litiges fonciers, il faut privilégier le règlement par **la voie coutumière** qui a pour souci la recherche de solutions de compromis, de négociation entre les parties afin que chacune tire avantage de la décision. Elle vise à limiter les humiliations ou ressentiments résultant de la décision.

Quelques recommandations pour une gestion durable des conflits fonciers en Côte d'Ivoire

Pour une résolution durable des conflits fonciers, il serait aussi nécessaire :

- - D'augmenter la **légitimité de l'état** à travers une implication de la société civile et de la population dans les processus législatifs (Etat protecteur et société civile forte).
- - De favoriser des projets collectifs porteurs de valeurs d'avenir.
- *Par exemple* : la prise en compte des nouveaux défis fonciers en rapport avec l'écologie et l'utilisation durable des ressources naturelles. Efforts collectifs entre l'Etat, la société civile et la population pour préserver et utiliser de manière durable la terre.

CONCLUSION

Pour une résolution durable des conflits fonciers, il est nécessaire d'aborder la question foncière en prenant en compte la dimension identitaire de ces conflits, liée entre autres :

- aux difficultés de gestion harmonieuse des mouvements migratoires surtout en période de crise économique et en période post crise (retour des réfugiés, etc.) ;
- à la difficile coexistence entre le droit coutumier et le droit moderne ;
- Et aussi ... aux risques d'instrumentalisation de l'ethnicité par les élites politiques surtout en période électorale.

Au sein d'une société multiethnique, il est peu important de se demander d'où chacun vient, mais, il est essentiel de se demander où veut-on aller ensemble dans l'intérêt de la Nation toute entière, pour la paix...

MERCI POUR VOTRE ATTENTION